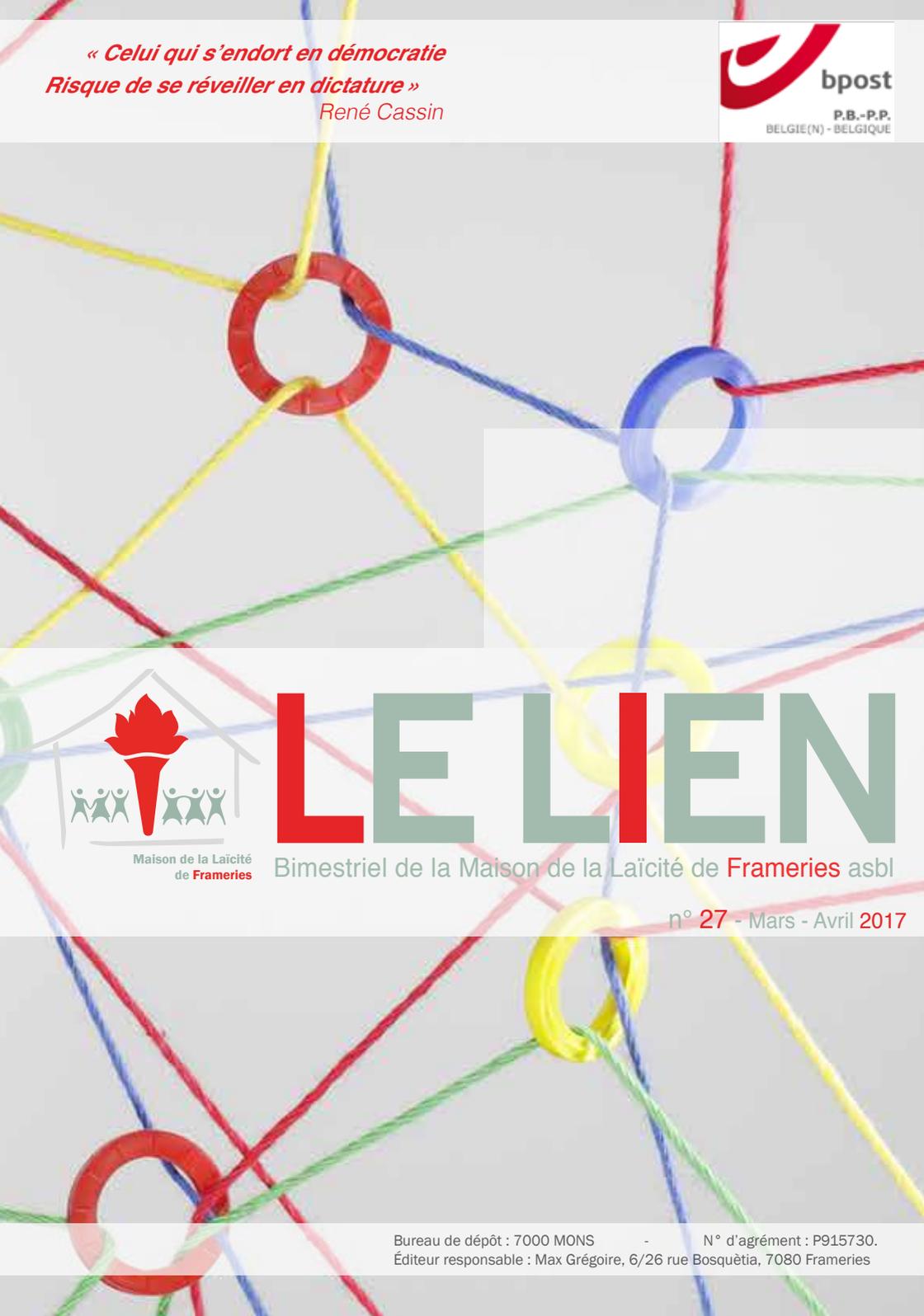


*« Celui qui s'endort en démocratie
Risque de se réveiller en dictature »*

René Cassin



Maison de la Laïcité
de Frameries

LE LIEN

Bimestriel de la Maison de la Laïcité de Frameries asbl

n° 27 - Mars - Avril 2017

Bureau de dépôt : 7000 MONS

-

N° d'agrément : P915730.

Éditeur responsable : Max Grégoire, 6/26 rue Bosquètia, 7080 Frameries

Composition du Comité Exécutif:

Président: Didier Donfut
Vice -présidents: Raoul Piérard
Antonio Caci
Secrétaire: Jean-J. Dieu
Secrétaire adjointe: Jacqueline Loiseau
Trésorier: Carles Spitaels
Trésorière adjointe: Danièle Gosselet
Conseillers: Katty Pirmez
Guy Mordant
Jean-Claude Descamps
Présidents d'honneur: Max Grégoire
Daniel Sclavon



L'Europe, un vieux continent face à son destin où le Vivre ensemble doit rester la règle

Notre civilisation européenne a ses charmes : une histoire, une culture, une dynamique sociale, un secteur de santé performant, des normes environnementales sécurisantes...qui donnent à l'Europe ce petit plus que beaucoup nous envie.

Mais l'Europe, c'est aussi, aujourd'hui, un espace avec peu de ressources naturelles, un coût de la vie élevé, un Vieux Continent qui est confronté à une concurrence économique mondiale mettant à mal notre compétitivité économique et nos emplois.

Dans cette mondialisation, nous pouvons nous réjouir de ce que de nombreux pays ont acquis, en quelques décennies, une évolution sociale importante qui permet à leur population d'accéder à des standards de vie qui se rapprochent du niveau européen.

Nous pouvons donc espérer que ces pays seront demain des partenaires économiques importants.

Vivre ensemble au plan mondial est une réalité que la laïcité appelle de ses vœux car cette évolution des standards de vie vers le haut est synonyme de bien-être collectif, de meilleur équilibre au plan politique, économique et social, une vie au sein de laquelle l'innovation technologique et l'évolution scientifique seront des objectifs partagés.

Ce Vivre ensemble n'est pas compatible avec un repli sur soi cultivé par le Nationalisme et le Populisme qui se développent autour de nous. Repli sur soi envers les autres et même entre nous !

Les valeurs laïques et humanistes de liberté, d'égalité et de fraternité ont écrit notre histoire ces derniers siècles.

Croire que cette évolution, cette construction est terminée n'a aucun sens et aucun fondement.

Populisme et Radicalisme cultivent les mêmes peurs basées sur l'égoïsme et le rejet de l'autre et contribuent ainsi à polluer le regard de l'un vers l'autre.

Continuer d'avancer dans la bonne direction n'est évidemment pas simple et va demander motivation, sens de l'effort individuel et collectif, juste contribution de chacun selon ses capacités.

Au-delà des idées religieuses et philosophiques de chacun, la liberté de conscience et la liberté d'expression doivent être la règle. Dans ce cadre, la laïcité est la clef et doit trouver à s'appliquer à tous comme un ciment, un équilibre, un Vivre ensemble.

En mars et avril, notre thématique sera articulée sur ce concept. Soyez des nôtres les 9 mars et 21 avril pour en débattre.

Mes sentiments les plus cordiaux



Chères
amies, chers amis,

Si vous partagez nos convictions laïques
et si vous souhaitez soutenir notre action

N'oubliez pas de renouveler
votre **cotisation** **personnelle** **2017**
en versant le montant de **10,-€**
au compte **BE23.0682 2267.9691**
de la **Maison de la Laïcité de Frameries**
avec en communication :
COT17 - Nom, Prénom, Adresse.

Merci



Conférence - Débat

Entrée libre

09 mars 2017

à partir de 19.00

« Croisades et Djihad »

par **Charles Henneghien**

Charles Henneghien, photographe, journaliste, auteur de *Sur les traces des croisades*, Renaissance du Livre, 2004.

Jérusalem était l'objectif des croisades.

La ville sainte est aujourd'hui encore l'enjeu du conflit israélo-palestinien. Charles Henneghien, faisant métier de voyager, a accumulé 25 reportages au Moyen-Orient, notamment sur les traces des croisés. Outre une révision critique de la version occidentale traditionnellement triomphaliste, il témoigne de ses contacts avec les populations locales, donnant ainsi à l'Histoire un visage humain. Au regard de l'actualité, il s'interroge sur le sens du mot djihad.

Peut-on assimiler la croisade des chrétiens au djihad islamique ?

Son dernier reportage en Tunisie vient alimenter la réflexion sur le nécessaire dialogue entre Islam et Laïcité.



Conférence - Débat

Entrée libre

21 avril 2017

à partir de 19.00

« Le vivre ensemble survivra-t-il au terrorisme et aux populismes ? »

par **Guy Haarscher**

Guy Haarscher est actuellement professeur au Collège d'Europe à Bruges.

Son activité intellectuelle se concentre sur des problèmes d'actualités (terrorisme, morale sociale, affaires de mœurs).

Il viendra nous parler de la nécessaire survie du vivre ensemble face au terrorisme et aux vagues de populismes qui secouent nos libertés.

ISLAM
PROTESTANTISME
JUDAÏSME
CATHOLICISME
BOUDDHISME
CHRISTIANISME
ATHÉISME



Entrée libre

23 mars 2017
à partir de 19.00

Assemblée Générale

C'est en effet le jeudi **23 mars 2017** que se tiendra l'Assemblée Générale de notre ASBL, la Maison de la Laïcité de Frameries.

Nous devons y débattre de points particulièrement importants et notamment :

- Du bilan de nos activités 2016 ;
- Du bilan financier 2016 ;
- Du budget 2017;
- Du plan d'action 2017.

Mais reprenez cette date car nous comptons donc sur votre participation massive à cette réunion et espérons vous y rencontrer nombreux.



Chers amis et amies de la Maison de la laïcité de Frameries, ces quelques mots :

En ces temps où la paupérisation de notre région va croissante que ce soit du chef de la recrudescence des émigrés, SDF, familles monoparentales, personnes âgées ... avec des revenus insuffisants ou parfois inexistantes : MOBILISONS-NOUS !

Ne payons pas uniquement notre cotisation annuelle mais participons activement à toutes nos activités car comme vous le savez : celles-ci rapportent des bénéfices qui iront droit dans l'escarcelle de nos amis démunis.

Ne faisons pas comme certains décideurs de grandes villes qui rejettent aux portes de la cité, mendiantes ou autres sans abris (voir dans la presse de ces dernières semaines) car ils détériorent l'image de leur ville.

A très bientôt, j'espère.

DANIÉLE GOSSELET
TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Le vivre ensemble, certes, mais à quelles conditions ?

A cette question, il n'est pas facile de répondre, et pour animer la discussion à ce sujet, nous avons pensé entamer le débat par deux angles d'approche qui sont en lien direct avec l'actualité du moment : le terrorisme et le populisme.



Pour en parler, nous avons pensé tout d'abord faire appel à **Charles Henneghien**, journaliste, reporter-photographe, qui traitera de cette problématique en la restituant dans son contexte historique, sous l'intitulé «**Croisades et Jihad**»,

une conférence-débat richement illustrée par la projection de photos et de documents remarquables à l'appui de son propos.

Avec Charles Henneghien, nous suivons les croisades, de Bouillon à Jérusalem, pour un reportage sur le terrain de cette histoire, vieille de neuf siècles. Outre une révision critique de la version occidentale triomphaliste des croisades, il témoigne de ses contacts avec les populations locales, donnant ainsi à l'Histoire un visage humain.

Au regard de l'actualité, il s'interroge sur le sens du mot djihad. Peut-on assimiler la croisade des chrétiens au djihad islamique ?

Son dernier reportage en Tunisie, où la population a fait le choix de résister aux islamistes, vient alimenter la réflexion sur le nécessaire dialogue entre islam et laïcité. Comme il l'écrit à ce propos, nous n'avons pas le droit de considérer a priori l'islam et le monde arabe comme inaptes à toute réforme. Le Prix Nobel de la Paix décerné à la Tunisie a le mérite de nous le rappeler.

Rappelons ici que Charles Henneghien est médecin de formation. Pneumologue, il a

exercé au Maroc, de 1962 à 1970. Quoique autodidacte en photographie, il a obtenu sa carte de presse en 1971, et fit dès lors carrière comme photographe de reportage. Collaborateur à la plupart des magazines en Belgique et en France, il est l'auteur de plus d'une douzaine d'albums richement illustrés sur des sujets culturels et touristiques les plus divers.

Notre deuxième conférencier invité à notre tribune sera le philosophe **Guy Haarscher**, professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles.



Dans tout ce concert d'événements tragiques, d'attentats terroristes qui se multiplient aujourd'hui, la question surgit immanquablement à l'esprit de savoir si le vivre ensemble survivra au terrorisme et à la montée en puissance des populismes qui en sont le corollaire, thème de réflexion que Guy Haarscher a bien voulu accepter de venir débattre avec nous.

Il y a six ans déjà, en janvier 2011, au terme des travaux d'un colloque organisé par le Cercle Bartholdi de Bruxelles, sous le thème «*La laïcité en danger ?*», où il fut question du dialogue à nouer, dans la société civile dans son ensemble, avec les associations et les individus issus de l'immigration, cette tâche s'avérait déjà difficile dans la mesure où les associations de musulmans laïques sont peu nombreuses et peu influentes. Et si, dans le monde arabo-musulman lui-même,

des musulmans tentent de faire prévaloir un islam modéré, tolérant et laïque, ils sont les premières cibles des islamistes, comme le fut l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature, qui a été assassiné. Combien il est difficile dès lors de toucher un public musulman, soit par ce que l'on a affaire à des endoctrinés qui vous accusent immédiatement d'islamophobie, de sionisme, soit qu'ils refusent le contact par crainte de représailles de la communauté.

Et Guy Haarscher de souligner que les concessions que doivent se faire mutuellement les sunnites et les chiites sont beaucoup plus importantes que celles que le respect de la laïcité leur demande.

Les civils constituent des cibles idéales des terroristes islamistes, non seulement par ce qu'ils sont plus faciles à atteindre, mais encore parce que l'insécurité tous azimuts mine, de la façon la plus efficace qui soit, la légitimité des gouvernements démocratiques. Si ces derniers ne peuvent préserver la population de la violence, ils perdront tout crédit. Pour éviter de se trouver dans une telle situation, ils auront naturellement tendance à utiliser les grands moyens pour tenter de colmater les brèches de la sécurité. Et s'ils y arrivent, ne fût-ce partiellement, ce sera aux dépens des libertés démocratiques qui seront malmenées, voire sacrifiées.

Les totalitarismes de tout bord, comme dans les années 70-80 au siècle dernier, avec le «terrorisme rouge», en République fédérale d'Allemagne (la «Fraction armée rouge») et en Italie (les «Brigades rouges») ou des ultra-indépendantistes et séparatistes, en Espagne (l'E.T.A.) et en Irlande du Nord (l'I.R.A.), mettent donc en péril nos idéaux de vie en société.

Quant à la montée en puissance des populismes, voilà près de vingt ans maintenant que la plupart des pays du Vieux Continent voient surgir en leur sein des

discours politiques remettant en cause la représentativité démocratique, diabolisant l'immigration, et rejetant, sur des bases nationalistes, toute construction européenne. Les leaders qui les diffusent prétendent sentir ce que le «peuple», mythifié pour l'occasion, souhaite d'instinct.

S'agit-il d'un nouveau visage de l'extrême droite ou d'une simple instrumentalisation du désarroi de populations précarisées ? Questions, parmi d'autres, que doit se poser notre société face à ces populismes aux recettes outrageusement simplificatrices et toujours démagogiques.

La montée au pouvoir chez nous d'un parti populiste comme la NVA, qui accentue les politiques sécuritaires en raison du milieu anxiogène ambiant, finit par être considérée par nombre de citoyens comme un moindre mal, voire un mal nécessaire.

Voilà de quoi donner beaucoup de grain à moudre aujourd'hui au moulin de notre vivre ensemble.

Nous aurons certainement beaucoup à apprendre des réflexions, sur cette problématique, de l'éminent penseur et observateur de notre monde d'aujourd'hui qu'est le philosophe Guy Haarscher.



FJL MONS
50 ans

Fête de la Jeunesse Laïque

La FJL ou « fête de la jeunesse laïque » est la fête des enfants, celle-ci même qui couronne la fin de leurs études primaires. Ils arrivent à 12 ans à une croisée des chemins, c'est une étape dans leur vie. Cette fête a lieu le **samedi 29 avril à 16H** au théâtre royal de Mons. Il y a eu des générations et des générations d'enfants dans ce théâtre à évoluer selon ce rituel de passage symbolique, des enfants devenus parents à leur tour et puis grands-parents puisque notre fête, notre FJL a, cette année 2017, 50 ans.

Ce passage est célébré, dans toutes les religions, dans toutes les cultures. Ce qui différencie la fête de la jeunesse laïque de presque toutes les autres, c'est qu'on ne demande à l'enfant aucune promesse de fidélité à une doctrine.

L'engagement que les enfants prendront ce 29 avril est celui de respecter les valeurs telles que la tolérance, le respect d'autrui, la liberté, l'égalité, la fraternité ! Cet engagement, ils le prennent vis-à-vis d'eux-mêmes. Et c'est à la fois une grande responsabilité, une des premières, peut-être, mais une des plus belle aussi car l'enfant touche déjà aux symboles.

Cette promesse, à eux-mêmes, elle va résumer toutes les valeurs que leur maître de morale leur a enseignées durant 6 années. Car la FJL est aussi l'occasion de réunir l'enseignement officiel, l'école de l'enfant et sa famille autour d'un événement festif, autour d'un passage symbolique de l'enfance à l'adolescence ... autour de notre flambeau pour que sa lumière continue d'éclairer nos chemins de vie.

Ce 29 avril... Bonne fête les enfants ! Bon anniversaire notre fête !



Chères amies, chers amis,
Afin de pouvoir vous informer, en temps réel, de nos activités, nous vous invitons à nous faire parvenir votre adresse mail en adressant un courriel à:

maisonlaiciteframeries@skynet.be

Nos bénévoles mettront tout en œuvre pour y répondre dans les meilleurs délais.

Merci encore de votre compréhension.

Le comité exécutif.



Chères amies, chers amis,

Afin de réduire son empreinte écologique, la Maison de la Laïcité de Frameries a décidé d'utiliser les nouvelles technologies pour vous tenir informés sur ses différentes activités.

Sauf avis contraire de votre part, vous recevrez donc à partir de mai 2017 la version électronique de notre bimestriel, Le Lien, ainsi que l'agenda des manifestations qu'elle organise.

A cet effet, nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à nous communiquer votre adresse courriel.

Cependant, si vous souhaitez continuer à recevoir nos informations par courrier postal, faites-le nous savoir:

- À l'adresse postale:
Maison de la Laïcité de Frameries
rue de la Libération 152
7080 Frameries
- Au numéro de téléphone
065.78.11.53
- A l'adresse courriel
maisonlaiciteframeries@skynet.be

Vous remerciant déjà de votre compréhension, recevez, Chère amie, Cher ami, nos meilleures amitiés laïques.

Le Comité Exécutif.

L'histoire et la psychiatrie peuvent expliquer l'élection de Donald Trump.

Deux spécialistes décryptent cette élection et réfléchissent au parallèle avec les années 30.

Voilà une semaine que Donald Trump a été élu président des États-Unis. La nouvelle reste un choc. C'est, pêle-mêle, de la faute de Facebook, des médias, des sondages, des politiques, des élites, du contexte économique, de la peur, de la haine.



Donald Trump

Nous cherchons de toutes parts à comprendre comment et pourquoi les Américains ont élu Donald Trump, businessman vulgaire,

dont la plupart d'entre nous étions persuadés jusqu'à la veille de l'élection qu'il n'avait pas la moindre chance d'accéder au pouvoir.

Dans la recherche de sens, la comparaison avec l'Allemagne des années 30 s'invite souvent dans les conversations. C'est ce qu'a constaté Isabelle Davion, maître de conférences en Histoire contemporaine, et spécialiste du monde germanique qui déclare «*C'est un rapprochement qui existe dans nos esprits même si, Donald Trump n'est évidemment pas Adolf Hitler.*»

Alors quoi ?



Isabelle Davion, historienne, maître de conférences en histoire contemporaine à la Sorbonne.

Au coeur de ce vote, l'humiliation d'une partie de la population

Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, qui a beaucoup travaillé sur la mémoire du traumatisme, ayant lui-même échappé de peu aux camps nazis, s'est interrogé dans son dernier livre sur notre besoin de héros et sur le risque de les voir se pervertir et il abonde dans le sens de Isabelle Davion : «*Il ne s'agit pas du même phénomène que le nazisme, mais cette élection comme l'accession au pouvoir d'Hitler, de Pétain, d'Erdogan ou de Morsi démontre l'existence d'une défaillance culturelle.*»

En effet, selon lui, le clivage dans la population de nombreux pays comme les États-Unis se creuse désormais selon un critère principal, l'accès ou non à la culture.

L'Histoire a montré que pour ces exemples cités précédemment tout était une question d'humiliation.

«*En effet, les Allemands ont été humiliés par le traité de Versailles, les Français par la déroute de 40 et le succès d'Israël provoque aussi un sentiment d'humiliation dans les pays arabes. Quant aux États-Unis, seuls les plus riches peuvent faire des études, les autres sont exclus, humiliés par cette différence. Et c'est en cela qu'il existe une défaillance culturelle comme au Congo, au Liban ou au Royaume-Uni.*»

Et c'est à travers ce ressentiment que Donald Trump séduit.

Avec le slogan «**Make America great again**», il promet la restauration d'un passé idéalisé. «*C'est une promesse classique, celle de rendre le pays comme il l'était, de le redresser,* analyse Isabelle Davion.

De mauvaises décisions ont été prises, un nouveau mouvement propose donc de revenir à un passé où la crise n'a pas eu lieu, grâce à des solutions simples où la complexité du réel est effacée et où un ennemi est clairement défini: les Juifs, les immigrants.»

Voter pour un candidat et penser qu'il ne restera pas au pouvoir...

Mais pourquoi voter pour de telles idées quand on sait que, par le passé, elles nous ont déjà conduits au pire ?

Selon Cyrulnik *«Trump est le sauveur de ces gens, les largués de la culture. Il représente un rêve: riche, entouré de ses poupées avec des robes fendues jusqu'au pubis, fort du succès en affaires et du succès de son émission de télé-réalité. C'est un héros maléfique qui arrive pour nous tirer hors du danger».*

Un sauveur dont on ne croit pas forcément à la pérennité au pouvoir. Voter pour un candidat ne signifie pas forcément avoir conscience qu'il va gouverner pendant tout un mandat.

«Il s'agit d'un vote pour faire sauter le système, les partis politiques traditionnels, assure Isabelle Davion. La conquête du pouvoir se prête à l'agressivité, on accepte donc de voter pour un tel caractère. On se rassure en se disant que l'homme va s'assagir lorsqu'il sera élu ou qu'il ne restera que quelques mois, le temps de tout bouleverser avant

d'être destitué. Dans le cas d'Hitler, en janvier 1933, personne ne pense qu'il va rester plus de trois mois au pouvoir. Mais c'est faux, on ne se débarrasse jamais de ce genre de personnalité», met-elle en garde.



Adolf Hitler

Boris Cyrulnik y voit même un danger plus grand, celui de la mise sous influence de l'un des hommes les plus puissants du monde. *«Donald Trump est prisonnier de l'émotion, même s'il maîtrise parfaitement l'art de la mise en scène. Il ne va pas tenir le coup et ce sont ses conseillers qui auront le pouvoir sur lui»,* s'inquiète le psychiatre.

En attendant, face à cette «défaillance culturelle», la solution tient en trois mots selon lui, «l'éducation, l'art et le sport, soit, la culture dans son ensemble». *«La démocratie sans culture fait élire des dictateurs»,* assène Boris Cyrulnik. Elle seule peut nous permettre de garder la tête froide face à ces idées séduisantes. *«Ne laissons aucun quartier, aucune ville, aucune personne sans culture»,* conclut finalement Boris Cyrulnik.



Boris Cyrulnik, psychiatre.

Reconnaître les techniques du populisme...

Notre ami **Pierre Ghuy** nous fait parvenir un article particulièrement intéressant sur les techniques utilisées par les populistes et les leçons à portée générale qui sont à tirer de la campagne du Brexit.

Nous souhaitons partager avec vous quelques leçons que nous avons tirées en analysant la décision de l'électorat britannique de quitter l'Union européenne. Cette dernière est de plus en plus en butte à l'hostilité de la part de certaines couches de la population à travers tout le continent. Bien que nous espérions le contraire, l'organisation de referendums analogues dans d'autres Etats membres n'est en effet pas à exclure. A l'approche des élections en France et en Allemagne, on assiste à une recrudescence rapide respectivement du Front National (FN) et du parti Alternative für Deutschland (AfD). Dans toute l'Europe, des partis de ce type ont progressé au cours des 15 dernières années.

1. Techniques populistes de communication

Nous pensons pouvoir définir le populisme comme suit:

«Discours et stratégie politiques fondés sur la critique du système et de ses représentants, et qui visent, dans la plupart des cas, à exprimer et à renforcer la peur et l'anxiété, matérielle et identitaire, par opposition à une élite économique, politique, intellectuelle et culturelle».

Il convient de souligner que ces attitudes populistes sont systématiquement doublées d'un **nationalisme exacerbé**.

Première technique utilisée par les tenants du Brexit: **manier peur et angoisse**.

Le message des populistes se fonde essentiellement sur les sentiments de peur et d'angoisse perceptibles au sein de la population. Au Royaume-Uni, les populistes

ont testé leur action auprès de groupes de référence (focus groups) et ont constaté que leurs prises de position étaient en phase avec un grand nombre de citoyens britanniques. Ils ont alors créé un slogan très simple, qui en trois mots, résumait leur message: **TAKE BACK CONTROL (REPRENONS NOTRE DESTIN EN MAIN)**, slogan qu'ils ont asséné sans discontinuer tout au long de la campagne.

Deuxième technique utilisée par les tenants du Brexit: **décrédibiliser l'adversaire**.

Cette technique est essentielle du point de vue politique: une fois l'objectif atteint, tout ce que l'adversaire dit ou fait est tourné en dérision. En fait la plupart des gens n'écourent même pas les arguments en question.

Les partisans du Brexit ont ainsi pris pour cible des experts, en particulier des économistes et des banquiers, et sont même allés jusqu'à fouiner dans le passé de certains d'entre eux à la recherche de prévisions erronées. A chaque passage d'un de ces experts à la télévision ou lorsqu'ils étaient cités dans la presse, le camp du Brexit citait ces fausses prévisions pour démontrer leur manque de fiabilité. De là il n'y avait qu'un pas pour créer un deuxième slogan: **«Nous en avons assez des experts»**. Etant donné que, d'une façon générale, les experts sont considérés comme faisant partie de l'élite, la technique de décrédibilisation fait partie de la stratégie globale populiste.

Troisième technique utilisée par les tenants du Brexit: **mentir sans vergogne**.

Le meilleur exemple concret en est celui de la Turquie. La demande d'adhésion de ce pays à l'Union européenne remonte au 14

avril 1987, il y a 29 ans. Lors de la campagne précédant le référendum, les partisans du Brexit ont fait croire que la Grande-Bretagne ne pouvait empêcher l'entrée de la Turquie dans l'Union étant donné qu'une décision à ce sujet faisait l'objet d'un vote à la majorité qualifiée des Etats membres, alors que la Grande-Bretagne, disaient-ils avait «renoncé à son droit de veto». En réalité, pour toute nouvelle demande d'adhésion, c'est l'unanimité des Etats membres qui est requise. En d'autres termes, des petits pays comme Malte ou le Luxembourg sont parfaitement en mesure de bloquer n'importe quelle demande d'adhésion. Il convient cependant de souligner que pour des raisons géopolitiques, différents gouvernements britanniques s'étaient en fait prononcés dans le passé pour l'adhésion de la Turquie. Quoi qu'il en soit, des experts en droit européen ont expliqué à maintes reprises à la population britannique que le veto était applicable en l'espèce.

Mais rien n'y fit: les partisans du Brexit ne se sont pas gênés de répéter inlassablement que tel n'était pas le cas.

Quatrième technique utilisée par les tenants du Brexit: **s'approprier tout événement public.**

Par exemple, lors des débats à la télévision, pour répéter inlassablement leurs slogans et surtout ne pas entrer dans des discussions et des arguments intellectuels, mais au contraire, en profiter pour pratiquer les techniques subliminales de la publicité.

2. La communication défaillante de l'Union Européenne

Le débat précédant le référendum britannique a mis en lumière l'ignorance du public concernant l'Union Européenne. Les auteurs que nous avons consultés ont souligné à maintes reprises que la toute grande majorité des Britanniques, et par extension sans doute aussi les populations des autres Etats membres, n'ont aucune idée de ce qu'est l'UE

et comment elle fonctionne. Il s'est en effet avéré que chaque fois que l'on a interrogé des électeurs britanniques sur ce qu'était *le Marché commun, le Conseil européen ou la Cour européenne des droits de l'homme*⁽¹⁾, ceux-ci n'en avaient pas la moindre idée ou en avaient une connaissance totalement erronée.

Ce qui a aussi été frappant est que les deux camps, les «pour» et les «contre», ont souvent fait appel à des groupes de référence avec exactement le même résultat. A la question: *«donnez-nous un ou plusieurs exemples de ce que l'UE a fait pour vous?»*, **personne n'a été capable d'en donner un seul !**

Au Royaume-Uni, tout comme vraisemblablement dans bon nombre d'autres pays de l'Union, très peu de faiseurs d'opinion ont fait fréquemment état des mesures concrètes prises par les Etats membres, conjointement avec les institutions européennes, ayant eu une incidence directe sur la vie quotidienne des citoyens. Toutefois, mentionner le message positif que l'Union a été un garant de paix pendant toutes ces années ne suffit plus car, de nos jours, tout ceux qui vivent en Europe septentrionale ou occidentale et ont moins de 70 ans n'ont jamais connu ni vécu la guerre. Si l'on veut convaincre les populations qu'elles ont intérêt à faire partie d'une organisation quelle qu'elle soit, il y a lieu de démontrer que celle-ci leur apporte durablement des avantages concrets dans leur vie de tous les jours.

3. L'immigration est le problème majeur auquel est confrontée l'Union

Les deux thèmes majeurs de la campagne du référendum ont été l'immigration et l'économie. D'une certaine façon, ils sont liés. Une immigration à grande échelle, en particulier de la part de migrants non qualifiés et à bas salaires, provoque une concurrence certaine avec ceux qui, parmi la population autochtone, ont le même profil. Il n'est pas

exclu que certains employeurs profitent de la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union pour réduire leurs coûts de main-d'œuvre afin d'accroître leur marge bénéficiaire. Une pratique qui induit à travers toute l'Europe une peur d'ordre matériel chez certains électeurs.

Dans le cas particulier du Brexit, la question de l'immigration s'est surtout concentrée sur les travailleurs originaires des nouveaux Etats membres ayant adhéré en 2004⁽²⁾. Ces personnes étaient avant tout considérées comme une menace pour le bien-être matériel de la population britannique.

A cela s'est ajouté que bon nombre de migrants qui vivent au R-U depuis pas mal d'années sont musulmans. Ceux parmi les Britanniques qui avaient un problème à cet égard ont développé une forme de peur identitaire.

Le résultat du référendum a été influencé dans une large mesure par le fait que beaucoup d'électeurs traditionnels du Labour (socialistes) se sont prononcés en faveur du Brexit. Lors des élections législatives de 2015, des candidats et des partisans du Labour avaient déjà signalé que le problème de l'immigration était celui qui revenait le plus souvent lorsqu'ils faisaient du porte à porte électoral. Durant la campagne du référendum, le même constat sera fait par les partisans des deux camps.

Malgré cela, les dirigeants du parti conservateur ainsi que ceux du Labour refuseront d'aborder ce thème tout au long de la campagne référendaire, les conservateurs craignant qu'il ne divise le parti. Quant aux nouveaux dirigeants du Labour, ils étaient à première vue favorables à l'accueil des immigrants d'origines diverses, mais ont considéré toute discussion de la question de l'immigration comme étant raciste et xénophobe. En d'autres termes, les populistes en faveur du Brexit ont eu le champ totalement

libre pour exploiter pleinement la question de l'immigration.

4. Les médias et la BBC

Les chaînes de télévision britanniques se sont trouvées dans une situation délicate lors de la campagne référendaire. En effet, les chaînes de TV sont censées présenter des informations et des nouvelles de manière neutre et objective. Toutefois, ceci est loin d'être le cas des journaux. Ils appartiennent à des entreprises privées et sont donc libres d'adopter des positions partisanses.

Les dirigeants de la BBC se trouvaient devant un sérieux dilemme. Pour éviter toute critique, ils ont tout simplement choisi la solution de donner le même temps d'antenne à chacun des deux camps. Si cette solution était satisfaisante du point de vue quantitatif, restait celle de savoir quelles instructions donner à leurs journalistes au cas où un des deux camps présentait une information litigieuse voire mensongère? Ceci pour l'aspect qualitatif. En clair, appartient-il aux médias de dire que telle ou telle information est incorrecte ou est-ce à la partie adverse de s'en charger?

Dans une situation aussi clivante que le référendum sur le Brexit, les chaînes de télévision ont été critiquées quelle que soit la solution qu'elles aient adoptée.

5. Les réseaux sociaux

Les deux camps ont eu recours aux réseaux sociaux. Toutefois, celui favorable au Brexit a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel. Grâce à des recherches poussées, il a été capable de dégager un profil détaillé des électeurs britanniques utilisant les réseaux sociaux, en particulier Facebook et Twitter. Ceux-ci ont été regroupés en catégories bien précises, telles que celles des retraités, des étudiants, des fermiers, des auto-entrepreneurs, des chômeurs, etc.

Chaque groupe et chaque individu ciblés

ont ensuite reçu des messages répétant les thèmes principaux de la campagne, mais présentés de manière à prendre en compte la forme de pensée des destinataires.

6. Conclusion

Le populisme tel que définit en exergue sera toujours présent dans nos sociétés. Il ne devient une force importante que lorsque sont réunies les conditions sous-tendues par la peur, l'anxiété et le rejet des élites, et que ces conditions trouvent dans une société donnée un terrain fertile pour s'y développer.

C'est devenu une évidence que, en Europe et aux Etats-Unis, le terrain social est de plus en plus favorable à toute forme de populisme. Il nous appartient aujourd'hui de tirer les leçons du Brexit et de la victoire de Trump et, partant, de mettre en place des stratégies qui sont de nature à modifier le contexte social et à réduire au maximum le phénomène du populisme. A cet effet, il nous faut non seulement étudier les thèmes qui sont exploités par les populistes, mais aussi leur opposer des arguments humanistes, qui ont une portée concrète et ne sont pas seulement théoriques ou éthiques.

(1) Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie.

(2) Rappelons que la Cour européenne des droits de l'homme n'est pas une institution de l'Union européenne.

Fillon et l'école : un projet résolument réactionnaire.

Article paru dans la revue *Question de classe(S)* du 12 décembre 2016.

Il n'y a pas qu'en Belgique que se posent des problèmes d'enseignement.

En France.

Le programme (contre-)éducatif présenté ces dernières semaines par Fillon, la brutalité de ses attaques contre la «*caste des pédagogues prétentieux qui ont imposé des programmes jargonnants*», son refus de prendre en compte la complexité du sujet, tout cela ne vient pas de nulle part. A la conquête d'un électorat adepte des analyses sommaires et des solutions rudimentaires, il recycle des analyses toutes faites, bruyamment colportées depuis plusieurs décennies par une mouvance traditionaliste qui sait se faire entendre des instances politiques. De façon très symptomatique, le projet Fillon sur l'école est étayé par des conceptions, des discours profondément réactionnaires, propagés sur les travées les plus à droite des assemblées parlementaires, notamment au Sénat.



allures de chasse aux sorcières, le système éducatif devient la cible de choix, notamment au Sénat qui, le 15 janvier, demande la création d'une commission d'enquête, non pas sur les attentats en eux-mêmes, mais sur la minute de silence et la «*perte des valeurs républicaines à l'école*».

Détail qui n'a rien d'anodin, l'initiative vient du très villieriste Retailleau - entre Retailleau et Fillon, la proximité n'est pas que géographique - qui se découvre subitement une fibre laïque et républicaine qu'on ne lui connaissait pas. Exposé des motifs :

«Il semble donc au Groupe Union pour un Mouvement Populaire souhaitable (sic) d'aborder la question du rôle de l'école républicaine ainsi que le mal-être et les difficultés que rencontrent les enseignants dans l'exercice de leurs fonctions. Ces incidents ont mis au jour un malaise plus profond caractérisant l'éloignement d'un nombre croissant d'élèves de la morale républicaine. Ainsi, il semble nécessaire de proposer les mesures permettant aux enseignants d'assurer leurs missions de transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité ainsi que d'acquisition des savoirs (...)»

Des sénateurs sous influence.

Petit retour en arrière, dans les jours et les semaines qui suivent les attentats parisiens des 7 et 9 janvier 2015, un moment très resserré où – suite à quelques dérapages mineurs qui avaient accompagné une très officielle minute de silence – l'attention des médias se focalise sur l'école. Comme, dans le même temps, il se confirme que les auteurs des attentats avaient été, au moins en partie, scolarisés en France, il n'en faut pas davantage pour que le procès du terrorisme ne tourne au procès de l'école. Dans un contexte qui prend rapidement des

Le déroulement des auditions prend rapidement un tour surréaliste: si la commission, sous le voile d'un œcuménisme de bon aloi, invite à s'exprimer des personnalités représentatives de diverses sensibilités (syndicats d'enseignants et de personnels de direction, mouvements pédagogiques, spécialistes reconnus pour leurs travaux ou leur expérience, représentants de parents,...), il apparaît au fil des jours que les sénateurs n'apportent pas la même attention à chacune

d'entre elles.

Parmi les invités, il y a ceux qu'on écoute poliment (et encore pas toujours, tant le rapporteur Jacques Gersperrin (LR), témoigne de morgue à leur égard) et ceux qu'on est disposé à entendre.

Ainsi, **Chevènement** (ministre de l'Éducation nationale de 1984 à 1986) ne déçoit pas ses hôtes. Ses accusations frontales contre «*les dérives pédagogistes (sic) qui retirent à l'école sa qualité d'institution*» mais aussi contre l'enseignement d'une «*histoire pénitentielle*», obstacle à l'intégration des enfants d'immigrés, lui valent un satisfecit remarqué.



Même tonalité chez **Régis Debray**, fervent défenseur de l'uniforme scolaire («*qui engendre un sentiment d'appartenance pouvant même aller jusqu'à une certaine fierté*») et de l'estrade, signe de «*verticalité (...)* l'estrade favorise la transmission à l'élève par le maître qui doit être respecté (...) L'école doit rester une institution, caractérisée notamment par une enceinte et un règlement. En cela, elle est comparable à l'armée, l'école et l'armée étant deux piliers de la république dont les sorts sont liés.»⁽¹⁾



En embuscade : un projet éducatif réactionnaire.

Une indéradicable nostalgie pour l'école du passé, une description souvent apocalyptique du quotidien des classes, des analyses sommaires ou inexistantes sur le système scolaire: incontestablement, le rapport

publié six mois plus tard – et adopté par la seule droite sénatoriale – fait son tri dans les auditions, pour aboutir miraculeusement à ce qui constituait le point de départ des travaux de la commission : partant d'un fait extérieur à l'école – les attentats terroristes – la commission s'en détourne pour se livrer à une accusation frontale et sans nuances de tout le système éducatif. De fait, après la dénonciation de la «*perte des repères républicains* » ou encore d'«*un inquiétant délitement du sentiment d'appartenance à la nation* », le rapport Gersperrin a tout d'un programme électoral, d'un programme de droite, du programme de Fillon. Avec ces propositions qui ne laissent aucun doute sur le choix idéologique de leurs auteurs :

- «*- Évaluation de la maîtrise du français tout au long de l'enseignement élémentaire, notamment en CM2 conditionnant l'accès en 6ème, l'apprentissage de la langue française devenant l'axe central des programmes du primaire.*
- Interdiction des tablettes au primaire et mise à l'étude d'un dispositif de brouillage des téléphones portables dans les écoles et les collèges. [...]*
- Création dans chaque département d'un établissement spécialisé d'accueil pour les élèves les plus perturbateurs.*
- Renforcement de l'autonomie des chefs d'établissement, en leur donnant un droit de regard sur le recrutement des nouvelles équipes, dans le respect des règles de la Fonction publique. »*

Excès de zèle de quelques parlementaires? Bien au contraire : très caractéristique de l'air du temps et de l'opinion dominante en ce lieu de pouvoir, la publication, quelques jours auparavant, par le président du Sénat, d'un autre rapport commandité cette fois-ci par le président de la république au président du Sénat («*La nation française, un héritage en partage*»), vient confirmer qu'il s'agit là d'une entreprise délibérée et concertée.

De fait, comme ses collègues de la commission d'enquête, Larcher (considéré

comme un proche de Fillon, à l'instar de Retailleau déjà mentionné) a sa bête noire : le «*pédagogisme*» et, plus précisément, les «*pédagogies constructivistes qui ont pris le pouvoir dans l'enseignement*». Ses fétiches: «*l'autorité du maître qui transmet à l'élève*» mais aussi «*la primauté du savoir sur la pédagogie*» ou encore «*la valorisation du mérite de l'élève*».

Son remède miracle : «*l'autonomie des établissements*» qui offre à ses yeux l'immense intérêt de permettre le libre choix des enseignants et des élèves par les chefs d'établissement.

Un an et demi plus tard, il est difficile de ne pas faire le lien entre les initiatives déclenchées dans la grande confusion des attentats - et encouragées de façon obsessionnelle par de multiples propositions de loi⁽²⁾ - et le projet du candidat Fillon pour

les présidentielles. En dépit de leur caractère objectivement irrationnel, voire ubuesque, les dispositions préconisées apparaissent bien comme le recyclage de projets profondément réactionnaires – dans le sens où c'est un retour au passé qu'ils visent – aujourd'hui assumés sans complexe par une droite (la notion d'«*extrême*» n'a ici plus guère de sens) qui affiche clairement ses valeurs : un ordre scolaire fondé sur la sélection des élèves, renforçant les discriminations sociales, étayé par un programme plus large de contrôle idéologique où dominent les considérations identitaires.

Incontestablement, une remise en cause radicale des transformations qui ont fait bouger l'école et plus généralement la société au cours du demi-siècle écoulé... et que les sénateurs et beaucoup d'autres avec eux n'ont toujours pas acceptées.

(1) «*Laïcité vestimentaire* », laïcité totalitaire

Arnaque politique, l'uniforme scolaire s'est en outre trouvé un champ d'application supplémentaire avec l'improbable et inépuisable revendication de «*laïcité vestimentaire* », quelque part entre police des mœurs et racisme républicain.

Et c'est bien sûr à Régis Debray - à tout seigneur tout honneur – que revient la charge de synthétiser cette notion. Devant la commission d'enquête sénatoriale sur «*la perte des repères républicains à l'école* » - tout un programme – Debray, lyrique, en appelle «*à un effort de laïcité, (...) considérée comme un englobant juridique* » (sic), tellement englobant qu'il inclut l'uniforme scolaire «*qui engendre un sentiment d'appartenance pouvant même aller jusqu'à une certaine fierté* »... mais aussi, dans les salles de classe, l'estrade, symbole de «*verticalité* » : «*je pense – explique-t-il sérieusement – que l'estrade favorise la transmission à l'élève par le maître qui doit être respecté, ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas aujourd'hui.* »

Uniforme, estrade, transmission des savoirs, respect de l'autorité, laïcité, république : pour Debray, finalement, tout se tient.

(2) On ne compte plus les propositions de loi déposées au cours des derniers mois à l'Assemblée nationale et au Sénat, visant à instaurer un uniforme scolaire, déployer les symboles nationaux (quoiqu'ils soient déjà très présents), entretenir le patriotisme, rétablir le service militaire...



Devenir bénévole !

Vous partagez nos valeurs ?

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ? Vous avez le sens de l'écoute ?

Vous appréciez les contacts humains ?

La Maison de la Laïcité de Frameries recherche des volontaires pour collaborer à ses activités et, notamment, pour rejoindre les équipes d'officiants de cérémonies laïques.

Accueil d'enfants dans la vie, dans la cité, dans la famille recomposée, Parrainages,

Unions libres ou mariages. Anniversaires de mariage : noces d'Argent, d'Or et de Diamant

Funérailles

Nous vous offrons un encadrement professionnel, des rencontres de soutien, un cadre de travail agréable, une équipe dynamique et motivée.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

à l'adresse courriel:

maisonlaiciteframeries@skynet.be

ou numéro de téléphone :

Tél.: +32 (0) 65 78 11 53



Position en faveur de la libre circulation.

La question récurrente des sans-papiers, de leur mobilisation et de la nécessité – de temps en temps entendue par le ministre en fonction - de régularisations soulignent que les politiques régulières de migration ne fonctionnent pas, ne sont pas adaptées au mouvement des migrants dans le monde d'aujourd'hui. Au lieu de régulariser toutes les X années des irrégularités massives, ne faudrait-il pas revoir la règle ? On peut faire la même analyse des débordements et crises régulières des structures d'accueil des demandeurs d'asile.

Plus profondément, toutes les politiques de migrations et d'asile qui prétendent mettre en œuvre une maîtrise ferme et imparable de la mobilité des humains se révèlent un échec :

- Elles sont coûteuses aussi bien en termes de respect de la dignité, des droits et de la vie humaine que du point de vue de l'épanouissement de la démocratie et du vivre ensemble ou encore des finances publiques.
- Elles sont néfastes en ce qu'elles nuisent à la présence des étrangers déjà sur le territoire et les installent dans une précarité qui se propage dangereusement de couche sociale en couches sociales. Elles creusent le fossé entre pays d'émigration et d'immigration, elles attisent les tensions mondiales et alimentent indirectement les actes de rébellion, de ressentiment ou de fanatisme de populations dominées depuis trop longtemps par l'arrogance occidentale.
- Elles sont contreproductives dans la mesure où elles entretiennent le mythe de l'eldorado européen (s'il est si bien gardé, c'est qu'il s'agit vraiment d'un continent de cocagne), où elles font le jeu des passeurs et autres réseaux malhonnêtes, où elles installent durablement dans nos pays des migrants qui, s'ils pouvaient circuler librement, repartiraient peut-être après n'avoir pas trouvé ce qu'ils cherchaient.
- Elles sont hypocrites car elles ne parviennent absolument pas à maîtriser le phénomène migratoire et se limitent bien souvent à de la rhétorique, des effets d'annonces et

quelques mesures ou dispositifs très visibles tels que les centres fermés. Elles en arrivent à tolérer pratiquement une majorité de clandestins sans les tolérer discursivement, à les précariser sans leur accorder de droits et à en expulser une minorité pour l'exemple.

Cette inefficacité et ces contradictions résultent du fait que, fondamentalement ces politiques sont irréalistes. La mobilité constitue un phénomène ancestral, propre à l'humanité et plus encore à l'histoire de notre civilisation récente. Elles existeront toujours et rien ne les arrêtera. De nos jours, elles se sont trouvées considérablement aiguillonnées et accélérées par ce qu'on appelle la mondialisation ou globalisation.

Toutes ces politiques – et leurs réformes incessantes – posent au final beaucoup plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Comme on le voit, en tous ces points, ces politiques d'asile et de migration peuvent faire l'objet d'une critique similaire à la critique laïque des politiques de prohibition des drogues.

Parce que les laïques veulent être lucides et réalistes face au monde d'aujourd'hui et de demain, ils doivent promouvoir une politique qui accompagne, encadre, garantit les conditions digne de cette mobilité qu'il est vain de vouloir prohiber.

Parce que les laïques sont attachés aux droits humains et aux valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité, ils doivent promouvoir une politique de migration qui permette une égale mobilité de tous les êtres humains sans qu'elle

fasse l'objet d'une quelconque exploitation (aujourd'hui certains sont encouragés à circuler toujours plus facilement en business classe, tandis que d'autres circulent dans les soutes des avions et les circuits clandestins de l'exploitation).

On peut montrer que toutes les étapes actuelles d'un parcours de migration ou d'asile sont sources d'infractions aux traités de sauvegarde des droits humains et que pour respecter ceux-ci scrupuleusement, il faudrait remettre en question la plupart des lois et procédures relatives à l'asile et à la migration.

Le seule politique de mobilité respectueuse des nos valeurs et conforme au mouvement du monde est la liberté de circulation pour tous⁽¹⁾. Comme toutes les libertés publiques, la liberté de circulation doit, pour être effective, se trouver encadrée, protégée par des garanties et des instances publiques supérieures capables de les faire respecter (il ne s'agit pas d'ouvrir du jour au lendemain toutes les frontières). La liberté de circuler doit être foncièrement assortie du principe d'égalité de droits, de traitement, de devoirs et de participation.

Il s'agit d'un objectif, d'un cap, à atteindre par étapes progressives. Celle-ci pourrait être

la suppression des visas (comme c'est déjà le cas pour les Européens au sein de l'Espace Schengen) permettant à chacun d'entrer sur un territoire pour y entamer des procédures de séjour ; la suppression des centres fermés et des retours contraints ; l'instauration d'un droit de séjour automatique d'une certaine durée permettant au migrant de chercher à mettre en œuvre son projet de vie dans le pays d'arrivée...

La mise en œuvre progressive d'un tel objectif impliquera d'autres remises en question et réformes : du système social, de l'organisation du travail, de la fiscalité, du commerce international.... Autant de domaines qui sont déjà en crise ou sources de crise et qui devront de toute façon être réformés, si nous ne voulons pas que le monde court à sa perte.

Un tel changement nécessitera également des changements de mentalités et beaucoup de pédagogie afin qu'il ne crée pas des heurts, des tensions, des frustrations, notamment dans le champ de l'interculturalité. Mais il fait partie des devoirs des gouvernements et de la société civile d'accompagner, de rendre compréhensibles et légitimes, les évolutions dictées par l'intérêt général et le respect de nos principes fondamentaux. Ici aussi, le mouvement laïque a un rôle à jouer.

(1) Il n'est pas vain de rappeler que la liberté d'aller et venir fait partie intégrante des droits fondamentaux consacrés par la plupart des conventions internationales. Certes ces textes garantissent le droit de circuler au sein d'un Etat et de quitter tout pays, y compris le sien, sans prévoir le droit d'entrer dans un autre Etat. Sur une planète entièrement compartimentée et saturée en Etats nationaux, cela pose un problème logique, soulevé par nombre de juristes, auquel il serait temps de remédier. Plus largement, les déclarations relatives aux droits humains posent la liberté (quelle qu'elle soit, y compris de circuler) et l'égalité en principes généraux, les restrictions relevant de l'exception. Toute limitation doit être prévue par la loi et justifiée rigoureusement au cas par cas. Les politiques actuelles qui généralisent les entraves à la liberté pour des masses de migrants dérogent donc à la règle.

Vérité chez les Jarawa, erreur au-delà?

Comment juger le meurtre rituel d'un bébé dans une tribu aborigène indienne? Voici un fait divers qui met à rude épreuve les valeurs que nous croyons universelles. Nul n'est au-dessus de la loi ?

Les autorités indiennes doivent répondre à cette question, alors qu'un bébé a été tué dans la tribu des Jarawa, sur l'île d'Andaman du Sud. L'information parue dans The New York Times relate un fait survenu au sein d'une société de quatre cents âmes, maintenue isolée au milieu de la forêt. Une des femmes de la tribu a donné naissance à un bébé au teint plus clair que celui de ses congénères, laissant supposer une relation exogène. Pour préserver l'intégrité de la tribu, le nouveau-né a été noyé.

De tels meurtres rituels ont déjà eu lieu, mais personne n'a été inculpé, car jamais aucune plainte n'a été déposée. Or, cette fois-ci, une assistante sociale a alerté la police, amorçant un dilemme juridique, moral et philosophique

épineux. Les autorités indiennes ont tenté un exercice acrobatique consistant à concilier le respect des croyances des Jarawa et leur statut d'exception avec la nécessité d'instruire une affaire criminelle. L'enquête a été d'autant plus atypique que la mère de l'enfant n'a pas porté plainte et que la dépouille du bébé a été cachée au cœur de la jungle, dans un lieu que le doyen du village n'a jamais voulu révéler. Concrètement, deux citoyens indiens extérieurs à la tribu ont été inculpés : un homme de 25 ans, accusé de viol et soupçonné d'être le père du bébé, ainsi qu'un homme ayant fait boire le meurtrier, accusé d'avoir corrompu la



tribu. Mais Tatehane, le criminel infanticide, un Jarawa, n'a pas été poursuivi. Une commission chargée du bien-être de la tribu doit statuer sur son sort.

Doit-on le juger à l'aune de valeurs universelles, au risque d'adopter un regard ethnocentrique sur des traditions indigènes? Un aborigène protégé par un statut d'exception, qu'aucun des membres de sa tribu n'a incriminé, peut-il être jugé selon la loi commune pour un sacrifice qui n'a, aux yeux des siens, rien de criminel? Trois options permettent d'aborder ce dilemme moral.

La première, universaliste, pariant sur un socle de normes valables pour tous et en tout temps, considère que le meurtre, quelles que soient les circonstances, doit être proscrié. Le criminel doit donc être jugé.

La position opposée, relativiste, préconise, compte tenu de notre incapacité à évaluer objectivement la diversité des pratiques culturelles, de juger les actes prétendus barbares en adoptant le point de vue de celui qui les pratique. «*Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage*», écrit ainsi Montaigne. Du point de vue des Jarawa, le meurtre de l'enfant n'est pas un acte criminel mais l'expression d'une croyance, selon laquelle l'avenir de la tribu était menacé par cette naissance. D'ailleurs, si vraiment cette civilisation archaïque avait été tenue à l'écart de la civilisation, jamais personne n'aurait appris l'existence de ce crime, et personne n'aurait été inquiété. En réalité, le ver est dans le fruit depuis que les autorités indiennes entretiennent la forclusion artificielle des

Jarawa, sans laquelle l'existence précaire de la tribu est condamnée à court terme... quitte à ménager la possibilité de pratiques « barbares » et à créer ce genre de dilemme.

Une troisième et dernière position morale, reposant sur une certaine idée de la tolérance, concilie l'universalisme et le relativisme : elle admet le pluralisme des valeurs tout en reconnaissant la possibilité de juger le bien et le mal, le juste et l'injuste, selon un ou des

principes fondamentaux, qu'il est possible de déterminer rationnellement.

Reste à définir ces principes... Montaigne, par exemple, en adopte un : éviter la cruauté. De ce point de vue, Tatehane, le meurtrier guidé non par la cruauté mais par la préservation du bien-être de sa tribu, est-il coupable ? Pas sûr. Bref, un casse-tête juridico philosophique et trois options morales : saurez-vous prendre parti ?

(1) Par Cédric Enjalbert, Philosophie Magazine, n° 99, « Nomades contre sédentaires. La nouvelle lutte des classes », mai 2016, mis en ligne le 28/04/16 sur philomag.com.

Afin de meubler notre réflexion philosophique voici quelques questions soulevées par ce texte :

- Qu'est-ce qu'une croyance ?
- Quelle est la place de la femme ?
- Tuer peut-il être un acte altruiste ?
- Devenons-nous des « loups » ?
- Le pouvoir amène-t-il des privilèges ?
- Une pratique de tribu est-elle automatiquement à accepter ?
- Qu'est-ce que juger ?
- Pour préserver l'intérêt, la survie du groupe, le meurtre peut-il être acceptable, voire encouragé ?
- Une ou plusieurs justice(s) selon les groupes d'individus ?
- Est-ce que le regard de l'autre peut pousser à tuer ?
- Les valeurs morales, éthiques, philosophiques varient-elles selon le contexte ?
- Le racisme est-il une pratique universelle ?
- Pourquoi les décisions importantes sont-elles l'apanage des hommes ?

Très cordialement.



JEAN VAN DE PONTSEELE
AVEC L'AUTORISATION DE NICOLAS VICO, ANIMATEUR
ATELIER PHILO À PICARDIE LAÏQUE

Obama signe une loi de protection des athées dans le monde.

La nouvelle version d'une loi sur la liberté de religion à l'international cite les athées comme groupe à protéger, une première historique aux États-Unis.

Quelques semaines avant la fin de son mandat, Barack Obama a signé la première loi pour la défense de la liberté religieuse qui mentionne explicitement les athées, rapporte «Vocativ». Il s'agit d'une modification d'une loi passée en 1998 et qui avait mis en place la Commission américaine sur la liberté religieuse internationale, une instance qui enquête sur les persécutions subies par les minorités religieuses dans le monde.

Désormais, cette commission recensera également les atteintes à la liberté des personnes athées:

«La liberté de croyance, de conscience et de religion protège les croyances aussi bien théistes que non théistes et le droit à ne pas professer et ne pas pratiquer de religion», précise le nouveau texte de loi.

La loi condamne également le fait de «viser des non-théistes, humanistes et athées en raison de leurs croyances».

Si ces précisions peuvent sembler banales, ce n'est pas le cas aux États-Unis, et l'American Humanist Association a qualifié l'ajout «d'historique».

Quatre ans de lobbying

Interviewée par Religion News Service, la professeure de droit Caroline Mala Corbin explique que cette loi pourrait aussi influencer la façon dont les athées sont considérés dans les tribunaux américains.

«Il y a toujours eu une controverse quant à savoir jusqu'à quel point les athées devaient être protégés. Cette loi précise qu'ils doivent

être autant protégés [que les religieux].»

La reconnaissance de cette protection des athées dans la loi découle d'un lobbying de quatre ans opéré par l'American Humanist Association auprès du Département d'État et du Congrès, particulièrement pour attirer l'attention sur le sort des athées persécutés dans des pays comme l'Arabie saoudite et le Bangladesh.

«Le fait que les non-théistes soient reconnus et protégés en tant que groupe est une avancée importante vers l'entière acceptation et inclusion des individus non religieux, qui sont encore trop souvent stigmatisés et persécutés à travers le monde», a déclaré le directeur de l'American Humanist Association.

Dans son discours d'inauguration en 2009, Barack Obama avait été le premier président à parler des athées. Il avait dit:

«Nous sommes une nation de chrétiens, de musulmans, de juifs, d'hindous et de non-croyants.»

Le monde, 22.12.2016

«Grand-père, est-ce que tu crois en Dieu?»

Yves Féroul - La Pensée et les Hommes, n°108, 204p. - 15€

C'est l'histoire d'une petite passionnée de mythologie qui interroge son grand-père sur la naissance des religions, sur le rôle des belles histoires qu'elles racontent, sur leurs variations dans les différentes sociétés.

Tous les deux discutent aussi des histoires d'aujourd'hui et de la place qu'elles tiennent dans la vie de beaucoup de gens. Ils sont amenés à se demander à quoi il faut vraiment croire quand on croit en Dieu, ce que cette croyance permet de comprendre du monde, ce que la relation à Dieu par la prière peut apporter à la vie.

Ce faisant, ils se posent des questions sur la façon de raisonner correctement, et sur ce que c'est que réfléchir, avec la nécessité de bien préciser le sens des mots que l'on emploie, comme les points de vue où l'on se place.

Finalement, ils ne peuvent éviter d'aborder la difficulté de faire vivre ensemble des personnes qui ont des repères très différents les uns des autres pour guider leurs vies. Ils en concluent à la nécessité d'écrire une nouvelle histoire commune afin de permettre à tous de s'y reconnaître et de s'épanouir, d'avoir la fierté et la joie de partager les mêmes valeurs en vivant solidaires dans le même pays.



Yves Féroul est un médecin, sexologue et écrivain français. Agrégé et docteur ès lettres. Il a enseigné à l'Université de Lille 3 la littérature médiévale et à la Faculté de Médecine, l'histoire de la médecine et l'histoire de la sexualité.





«À vouloir étouffer les révolutions pacifiques, on rend inévitables les révolutions violentes»

John Fitzgerald Kennedy, 1917 - 1963.

«Les gagnants trouvent des moyens, les perdants des excuses»

Franklin Delano Roosevelt , 1882 -1945.





Maison de la Laïcité
de **Fraternité**